



NOTRE POLITIQUE RSE

Responsabilité Sociale des Entreprises

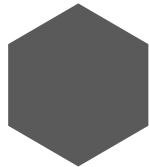


-

-

-

-

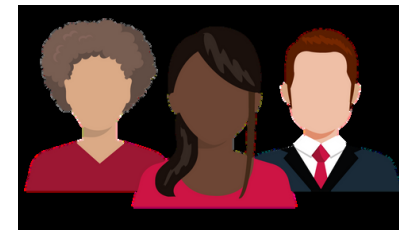


-

-

-

-



-

-

-

-

-

Œuvrer pour une société durable



Chaque entreprise est responsable des impacts environnementaux et sociaux qui découlent de ses décisions et activités. Lab Luxembourg S.A. adopte un comportement transparent et éthique en ce qui concerne l'intégration de ses responsabilités sociales, environnementales et économiques dans sa gestion quotidienne. Les politique et stratégie RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) s'inscrivent dans les Vision, Mission et Valeurs de la société. Notre but est de faire plus que limiter nos impacts négatifs, nous souhaitons croître à long terme en harmonie avec les personnes et la planète, et créer un environnement de travail positif où toutes les cultures peuvent s'épanouir en encourageant la confiance, le respect et la compréhension. En plus de cela, la société prend en compte les besoins de l'ensemble de sa chaîne de valeur et les allie avec les siens.





1. Nous veillons à respecter l'environnement

1.1 Les normes, certifications et labélisations

Lab Luxembourg S.A. est engagée dans un programme de Responsabilité Sociale des Entreprises en tant que membre de la communauté. Dans ce contexte, la société se réfère aux différentes normes afin d'être conforme et fait en sorte d'être certifiée et labélisée pour garantir ses actions.

La certification ISO 14001

Les enjeux environnementaux sont pris en compte dans la prise de décisions et l'entreprise s'engage à améliorer continuellement le Système de Management Environnemental (SME), conformément aux obligations de conformité ISO 14001 : 2015. Cette norme internationale définit les exigences relatives à un système de management environnemental auxquelles une organisation peut avoir recours pour améliorer ses performances écologiques. La préparation de l'audit de certification est l'opportunité de revoir notre structuration et notre mise en cohérence de toutes les actions engagées par l'entreprise pour la rendre plus respectueuse de l'environnement, telles que celles décrites ci-après.

De ce fait, Labgroup travaille sur le maintien et l'amélioration de ses engagements et de ses actions pour être toujours conforme aux attentes liées à cette certification.

Nos objectifs :

- Conserver la certification ISO 14001.
- Conserver le label SDK.
- Obtenir la labélisation ESR.

1.2 Gestion proactive des déchets — recycler, réutiliser, repenser

Labgroup détient le « label de qualité SuperDrecksKëscht fir Betriber » pour sa gestion écologique des déchets depuis 2018. Il est accordé aux entreprises qui contribuent activement à la protection de l'environnement par le biais d'une gestion moderne des déchets. Ce label est certifié selon la norme internationale ISO 14024:2000. Cela inclut, entre autres, une procédure de surveillance et des exigences de la part des contrôleurs à respecter.

En tant que prestataire de services d'archivage et de destruction (physique et numérique), Labgroup est soucieuse de la gestion de ses déchets. La mise en œuvre du plan de gestion environnemental des déchets est contrôlée et évaluée chaque année, en fonction de critères spécifiques tels que la mise en œuvre de mesures de prévention et de réduction des déchets, la création d'un poste de collecte visible et accessible à tous les employés, des sensibilisations régulières, etc. En outre, Labgroup a obtenu l'autorisation de négoce ou de courtage de déchets, délivrée par le ministère de l'Écologie. Nous appliquons des pratiques de tri dans l'ensemble du bâtiment, ainsi que tout au long de notre processus d'archivage, en particulier lors de nos opérations de destruction (séparation des différents papiers et du plastique).

La direction a également décidé d'offrir des gourdes réutilisables à tous ses collaborateurs afin d'arrêter l'utilisation des gobelets ou bouteilles en plastique, ainsi que des calepins effaçables et digitalisables pour réduire la consommation de déchets au sein de Labgroup.

Nos objectifs chiffrés :

- 100% des déchets ayant une obligation de suivi via un Bordereau d'Accompagnement des Déchets (BAD) sont accompagnés.
- Atteindre moins de 2300 kg de déchets ménagers évacués par an.
- Atteindre plus de 150 kg déchets recyclables éliminés par an grâce au triage.

1.3 Réduction de l'empreinte carbone

Labgroup a entrepris de calculer le volume des émissions de carbone liées à ses activités, de manière à identifier des mesures de réduction de ces dernières et de mettre en œuvre des stratégies pour réduire l'impact environnemental. De ce fait, un Bilan Carbone © est réalisé une fois par an pour contrôler nos émissions et améliorer notre politique environnementale.

Dans un second temps, en plus de veiller à consommer les ressources naturelles de façon raisonnable, comme il l'est expliqué au point 1.4, nous sommes hébergés dans des datacentres Luxconnect à la pointe de la technologie et engagés :



- Une combinaison de stockage et de serveurs écoénergétiques ont permis de stocker des données de manière plus économique que des solutions traditionnelles ;
- Les datacentres ne sont fournis qu'en énergie 100 % renouvelable ;
- La haute performance des datacentres permet une consommation réduite d'énergie pour la climatisation, notamment grâce à un partenariat du datacentre de Bissen avec l'entreprise voisine (LuxEnergie) pour réutiliser la chaleur produite par celle-ci lors de sa propre production de pellets.

Les objectifs environnementaux définis dans notre Manuel Environnemental font également l'objet de surveillance grâce aux indicateurs de performance clés mis en place.

Enfin, pour maximiser les résultats de nos efforts, une stratégie de compensation des émissions carbone actuelles de l'entreprise est instaurée. Avec notre partenaire de confiance, des arbres capturant le CO2 et produisant de l'oxygène sont plantés dans des régions pauvres, ainsi ils permettent également aux populations locales une amélioration des conditions de vie.

Nos objectifs chiffrés :

- Produire moins de 1.600.000 kg d'émissions de CO2 par an.
- Atteindre la neutralité carbone aux alentours de 2035.

1.4 Utilisation rationnelle des ressources non renouvelables

En ce qui concerne les ressources non renouvelables, Labgroup a mis en place certaines mesures d'économie d'énergie telles que l'augmentation de l'efficacité énergétique des équipements informatiques. Le DTH est entièrement équipé de détecteurs de mouvements et de lampes à basse consommation (LED), réduisant ainsi la consommation d'énergie. En outre, des interrupteurs de réglage d'intensité de la luminosité sont installés dans les bureaux.

Pour assurer une utilisation raisonnable des ressources, nous consommons exclusivement de l'électricité verte achetée chez notre fournisseur Enovos et nous hébergeons un champ de panneaux solaires sur le toit du DTH, pour contribuer à la production d'énergie verte. Des bornes de rechargement sont également mises à disposition pour les véhicules électriques.

Nous veillons au même titre à notre consommation d'eau : un récupérateur d'eau de pluie est installé au DTH, et l'eau récupérée est utilisée pour le fonctionnement des toilettes et l'arrosage des plantes extérieures. De plus, l'aménagement du bâtiment et l'installation de dalles actives ont permis de réduire la consommation de climatisation et de gaz pour le chauffage.

Un pas supplémentaire vers la réduction de la consommation d'énergie est aussi l'optimisation des déplacements. Dans un premier temps le déménagement dans le nouveau bâtiment baptisé "Digital Transition Hub", a permis la disparition des déplacements intersites, ce qui engendre une économie de 30% du nombre de kilomètres parcourus par an par les véhicules de la flotte Labgroup. Dans un second temps, l'entreprise a étudié la possibilité de passer à une flotte entièrement composée de véhicules électriques. Ceci fait partie des objectifs à court terme inscrits dans la stratégie de Labgroup.

Nos objectifs chiffrés :

- Atteindre moins de 240.000 kWh d'électricité consommée au DTH par an.
- Atteindre moins de 556.000 kWh d'électricité consommée dans les datacentres par an.
- 100% de l'énergie utilisée doit provenir d'énergie verte.
- Atteindre moins de 16.541 pages de documents imprimés par an (couleur et noir/blanc).
- Utiliser à 100% de l'énergie renouvelable pour la flotte de véhicules de production, d'ici 3 ans.
- 80% des produits utilisés au DTH doivent être respectueux de l'environnement.

1.5 Produits biodégradables et compensés

En tant que prestataire principal de services d'archivage de documents, nous fournissons chaque année des centaines de milliers de petites boîtes d'archives et des dizaines de milliers de grandes boîtes d'archives. Par conséquent, nous avons décidé de réduire l'impact environnemental de nos emballages en utilisant des boîtes d'archives « Kraft » en carton ondulé brun (auparavant blanches et colorées) composées à 85 % de fibres recyclées et produites dans une seule couleur. Nos emballages sont 100 % recyclables, 100 % renouvelables et 100 % biodégradables.



Grâce au projet de compensation carbone actuellement en cours de développement, nos clients seront en mesure de bénéficier de services compensés (comme pour les boîtes d'archives dont la production, le transport, et le stockage seront compensés).

La flotte de véhicules de production, ainsi que la flotte des véhicules de société, est également compensée grâce à notre partenariat avec la société de location. La production de CO2 (170 tonnes en 2020) des véhicules de Labgroup, est donc intégralement compensée au travers des actions de l'organisation luxembourgeoise « Graine de vie » par la plantation d'arbres à Madagascar. Cette plantation a été accompagnée d'actions de sensibilisation des populations locales et s'inscrit dans un concept plus large de développement durable.

2. Nous nous engageons dans la responsabilité sociale

2.1 Diversité et inclusion en matière d'emploi

La définition de principes en matière d'emploi est essentielle pour chaque organisation. Labgroup applique au quotidien une politique de diversité et d'inclusion qui s'applique à sa stratégie d'embauche, mais aussi au cours de l'intégralité de la vie professionnelle des collaborateurs. Chaque personne est unique et une entreprise se trouve dans l'obligation d'appréhender les différences individuelles. Labgroup garantit l'égalité des chances entre les sexes, les âges, les orientations sexuelles ou religieuses, le handicap, les ethnies et bien plus encore. Elle offre également un environnement de travail qui valorise les contributions de collaborateurs avec des connaissances et des expériences très diverses.

Le personnel doit se sentir impliqué et respecté dans son environnement de travail. Chez Labgroup, nous engageons des employés ayant une capacité de travail réduite, des personnes porteuses d'un handicap, ainsi que des seniors et des jeunes tels que des étudiants, des stagiaires et des juniors (jeunes avec une expérience de travail limitée). De plus, l'entreprise veille à la transparence des postes vacants et sélectionne ses candidats en suivant une procédure éthique et responsable.

Vous pouvez retrouver notre [Politique Diversité et Inclusion ici](#).

2.2 Respect des droits de l'homme et engagement éthique

Nous mettons tout en œuvre pour respecter les droits humains dans leur globalité et nous nous engageons de façon éthique pour nos collaborateurs et toutes les personnes pouvant interagir avec l'entreprise.

Labgroup ne tolère aucune forme de harcèlement et/ou de violence au sein de l'établissement, chez ou provenant des prestataires externes ou clients. Il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que de tels actes ne se produisent pas. Par harcèlement, nous entendons tout comportement venant d'une ou plusieurs personne(s) ayant pour but ou pour effet de violer la dignité des collaborateurs Labgroup ou tout autre personne, d'affecter leur santé et/ou de créer un environnement de travail hostile. Labgroup assure la mise en place d'un plan de prévention et de gestion de la thématique, ainsi que la conformité réglementaire liée à la loi « Lanceur d'alerte » (Loi du 16 mai 2023 portant transposition de la directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union). De plus, la société s'engage à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs.

Nos clients sont également informés de nos valeurs, et nos conditions générales de vente précisent la nécessité du respect de nos collaborateurs : aucun comportement déplacé, qu'il s'agisse de harcèlement moral, physique ou sexuel, ou de discours et/ou des gestes inappropriés n'est toléré au sein de l'entreprise, lorsque nos collaborateurs se déplacent dans les organisations clientes et/ou dans les échanges entre les différentes parties.

Enfin, en sélectionnant avec soin nos fournisseurs, nous veillons à contribuer de façon proactive à la lutte contre :

- toute forme de travail illégal,
- toute forme de travail forcé conformément aux lois en vigueur,
- le travail des enfants conformément aux lois en vigueur,
- toute forme de discrimination à l'emploi conformément à la convention OIT n°111.



2.3 Communication au sein de l'entreprise et campagnes de sensibilisation

Labgroup s'engage à fournir à chaque employé une formation et une mise à jour appropriée et régulière de ses connaissances lui permettant de développer ses compétences et de s'assurer que ses qualifications correspondent à celles dont il a besoin pour accomplir son travail.

Labgroup a mis en place un site web communautaire, accessible au personnel. Les communications internes sont régulièrement publiées sur ce site, ce qui facilite les échanges entre tous les départements. Un outil de publication de sensibilisation et formation est également utilisé dans le but d'instruire les employés. En effet, la contribution de chaque collaborateur est essentielle pour réduire l'impact environnemental. Labgroup a décidé de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation afin d'informer les employés sur les bonnes pratiques environnementales (bonnes habitudes d'utilisation de l'énergie, en éteignant les écrans d'ordinateur lorsqu'ils ne sont plus utilisés, par exemple), notamment la gestion des déchets, les bonnes pratiques en matière de recyclage, etc.

La société organise régulièrement des événements internes tels que « Une matinée dans la vie de... » ou la chasse au trésor de Pâques, des concepts qui encouragent l'esprit d'équipe et renforcent la cohésion entre les collaborateurs, en poursuivant l'objectif de mieux se connaître et de mieux comprendre les tâches quotidiennes des collègues. Dans ce but, le réseau social d'entreprise Yammer a également été introduit au sein de Labgroup pour encourager les échanges entre les collaborateurs, qu'ils soient présents sur le site de Grass, en télétravail ou basés dans d'autres institutions, voire pays.

Nos objectifs chiffrés :

- Obtenir plus de 70% de taux de participation aux sensibilisations.

2.4 Sponsoring et activités extra-professionnelles

Labgroup soutient depuis de nombreuses années différentes associations locales et fait régulièrement des dons pour soutenir les bonnes causes. De nombreux employés de Labgroup adhèrent à une association, font partie d'un club de sport, travaillent comme volontaires dans une organisation humanitaire. Ces engagements en dehors du travail méritent d'être valorisés ! Par conséquent, la direction a décidé de soutenir les collaborateurs qui participent — qu'il s'agisse d'une activité culturelle, sportive, écologique ou caritative — à ces activités extra-professionnelles.

L'objectif ? Encourager les employés qui investissent du temps et de l'énergie pour une bonne cause (par exemple le Triathlon Echternach, Relais pour la Vie, l'association Partage Luxembourg...).

En outre, pour faire découvrir les bonnes pratiques santé et biodiversité aux collaborateurs et renforcer les liens entre les équipes, des activités extra-professionnelles sont également organisées pendant les heures de travail : des cours de sport, de yoga, des cours et des ateliers pratiques d'apiculture et de potager.

3. Nous mettons en place des objectifs économiquement durables

3.1 Encourager le commerce local et équitable

Labgroup favorise les produits issus du commerce équitable et local, et encourage les collaborateurs à faire de même. Par exemple, la société propose à ses clients des carrés de chocolat labellisés « Fairtrade », ou encore des bonbons fabriqués par une entreprise responsable et emballés dans des boîtes réutilisables. La direction offre également des produits « Fairtrade », locaux et/ou biologiques aux collaborateurs, à l'occasion des différents événements annuels (comme Noël), tels que des produits cosmétiques et des sacs écologiques pour conserver les fruits et les légumes (afin d'éviter l'utilisation de sacs en plastique dans les épiceries), ou encore des produits alimentaires fabriqués au Luxembourg.



3.2 Des collaborations choisies et surveillées

Les fournisseurs sont sélectionnés selon des critères socialement responsables et écologiques. Par exemple, Labgroup fait appel à une entreprise de nettoyage qui utilise des produits respectueux de l'environnement. En règle générale, la qualité des produits et services fournis par les entreprises tierces, ainsi que la mise en place de politique de sécurité sont contrôlés. Tous les collaborateurs sont sensibilisés pour rechercher des fournisseurs qui correspondent à nos valeurs et qui sont conformes aux critères de sélection. 95 % des achats sont effectués auprès de fournisseurs locaux luxembourgeois et transfrontaliers (de Belgique, de France et d'Allemagne).

En outre, avant d'entrer en relation avec quelque collaborateur que ce soit (clients, fournisseurs, associations...), Lab Luxembourg S.A. vérifie la fiabilité et l'intégrité de l'organisme en question grâce, notamment, à l'envoi d'un document « KYC » aux clients ou encore d'un questionnaire « Due Diligence » aux fournisseurs.

4. Annexe : Politique schématisée

<https://labportal.labgroup.com/LMA/IMS%20Documents/0-Policies/IMS%20policies/Annexe%20-%20Politique%20RSE%20sch%C3%A9matis%C3%A9e.pdf>